

LUNDI 16 JANVIER 2017

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de St-Rosaire, tenue à 20h00 et à l'endroit habituel des séances, sont présents: Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : Roland Allard, Éric Bergeron, Frédéric Champagne, Johanne Gagnon, Simon Rochefort, Marc Lavigne, ainsi que Céline Raymond, directrice générale, secrétaire-trésorière.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis au maire et à chacun des membres du Conseil présents. 7295-0117

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Frédéric Champagne d'adopter l'ordre du jour en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE.

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 05 décembre 2016 et celui de la séance spéciale du 07 décembre 2016 .

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 05 décembre 2016 et de la séance spéciale du 07 décembre 2016 a été transmis au maire et aux membres du Conseil.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture de ces procès-verbaux et que ceux-ci soient adoptés tel que transmis. 7296-0117

ADOPTÉE.

Adoption des comptes.

Sur proposition de Johanne Gagnon, appuyée par Frédéric Champagne il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de décembre 2016 tels que déposés au montant total de 153,790.29\$. 7297-0117

ADOPTÉE

Je soussignée, Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Céline Raymond, Dg., Sec.-Trésorière.

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Frédéric Champagne et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. 7298-0117

ADOPTÉE.

Dernier avis aux propriétaires ayant des sommes dues envers la municipalité.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Roland Allard et résolu unanimement que les membres du Conseil municipal autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière à transmettre par courrier recommandé, un dernier avis aux propriétaires ayant des taxes, des droits de mutations immobilières ou autres sommes dues envers la municipalité dont l'échéance est à terme. 7299-0117

ADOPTÉE.

Nomination de la firme comptable pour l'exercice 2016.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Éric Bergeron et résolu unaniment que le mandat pour la vérification des livres de la municipalité pour l'année 2016, soit confié à la firme comptable Roy, Desrochers, Lambert SENCRL. **7300-0117**
ADOPTÉE.

Adoption du règlement 155-0117 fixant les conditions de travail des élus municipaux.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unaniment que le règlement 155-0117 intitulé « Règlement concernant la rémunération des municipaux » qui annule le règlement 146-0116 et tous autres règlements incompatibles avec le présent règlement, soit adopté. **7301-0117**
ADOPTÉE.

Adoption du règlement 156-0117 fixant les conditions de travail des officiers et des employés municipaux.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unaniment que le règlement 156-0117 intitulé « Règlement fixant les conditions de travail des officiers municipaux ainsi que celui des employés municipaux » qui annule le règlement 150-0116 et tous autres règlements incompatibles avec le présent règlement, soit adopté. **7302-0117**
ADOPTÉE.

Résolution d'appui pour modifier le nom d'une circonscription électorale.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Frédéric Champagne et résolu unaniment que l'on appui la demande de M. Éric Lefebvre, député d'Arthabaska de demander au Directeur général des élections du Québec de modifier le nom de la circonscription d'Arthabaska pour Arthabaska-L'Érable qui regrouperait 11 municipalités de la MRC de l'Érable et 6 municipalités de la MRC d'Arthabaska. **7303-0117**
ADOPTÉE

Nomination de Mme Julie Roberge au poste de dg. et sec.-trésorière, par intérim.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Johanne Gagnon et résolu unaniment que Mme Julie Roberge soit nommé par intérim en remplacement de Mme Céline Raymond au poste de Directrice générale et Secrétaire-trésorière à compter du 30 janvier 2017. **7304-0117**
ADOPTÉE.

Autorisation à Mme Julie Roberge de signer les effets bancaires et documents officiels.

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Roland Allard et résolu unaniment qu'à compter du 30 janvier 2017 Mme Julie Roberge soit autorisée à signer les effets et contrats bancaires et tous autres documents officiels pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire, en remplacement de Mme Céline Raymond. **7305-0117**
ADOPTÉE.

Nomination de Mme Nancy Boivin

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Johanne Gagnon de nommer Mme Nancy Boivin au poste de Secrétaire administrative et d'autoriser celle-ci à signer les effets et les contrats bancaires et les documents officiels pour et au nom de la Municipalité de Saint-Rosaire. **7306-0117**
ADOPTÉE

Résolution afin d'augmenter la marge de crédit auprès de la CIBC.

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que l'on demande à la CIBC (Banque Canadienne Impériale de Commerce) de bien autoriser une marge de crédit d'une limite de 350,000.\$ (Trois cent cinquante milles) et que lorsqu'elle sera utilisée en cas de besoin que les frais soient chargés selon le taux préférentiel par année.
ADOPTÉE.

7307-0117

Prêt pour le refinancement d'un règlement d'emprunt

Il est proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort et résolu unanimement que l'on demande à la CIBC (Banque Canadienne Impériale de Commerce) de nous consentir un prêt de 69,100.\$ (soixante- neuf mille cent dollars) pour le refinancement d'un règlement d'emprunt portant le numéro : 126-0811 devenant à échéance le 14 février 2017 pour une période de 5 ans qui seront remboursés selon les dates et montants suivants :

7308-0117

14 février 2018	13,000.\$
14 février 2019	13,400.\$
14 février 2020	13,800.\$
14 février 2021	14,200.\$
14 février 2022	14,700.\$
TOTALISANT :	<u>69,100.\$</u>

Que les intérêts courus soient payables semestriellement les 14 février et 14 août de chaque année au taux fixe indicatif pour une durée de 60 mois. Et que le Maire et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière soient autorisés à signer l'entente;

Et que le versement de 69,100.\$ (soixante- neuf mille cent dollars) soit acheminé à la Financière Banque Nationale Inc., étant donné que le montant à déboursier pour les 5 dernières années du règlement d'emprunt est réemprunté à la CIBC.

ADOPTÉE.

Résolution pour représenter la Municipalité pour vente(s) pour défaut de paiement de taxes.

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2016;

ATTENDU QUE selon l'article 1023 du Code municipale du Québec, «Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu'approuvé par le conseil;

7309-0117

En conséquence, sur proposition de M. Éric Bergeron appuyée par M. Frédéric Champagne, il est résolu :

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire autorise la transmission de cet extrait à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire autorise la directrice générale en poste à retirer le (les) dossier(s) dont les paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;

Que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire désigne Mme Julie Roberge ou son adjointe à agir comme représentante de la municipalité

pour enchérir sur des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 9 juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Autorisation d'ajout à notre compagnie d'assurances.

Il est proposé par Marc Lavigne, appuyé par Johanne Gagnon que l'on autorise l'ajout d'assurances du tracteur de M. Yves Provencher remis dans notre garage municipal sur la route de la Coupe permettant l'installation d'une génératrice en tout temps lors de manquement d'électricité à notre réseau d'aqueduc à notre police d'assurances de la Municipalité (No. 39145). ADOPTÉE. 7310-0117

Entente de collaboration à signer avec le ministre des Transports.

Il est proposé par Johanne Gagnon, appuyé par Éric Bergeron que M. Harold Poisson, maire et madame Céline Raymond, directrice générale soit autorisés à signer une entente de collaboration portant le (No. 201508) concernant la reconstruction de la chaussée sur le rang 6, et le remplacement des conduites avec M. Marc Lacroix, sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. ADOPTÉE. 7311-0117

Augmentation du montant de la petite caisse de la Municipalité,

Il est proposé par Éric Bergeron, appuyé par Marc Lavigne que l'on autorise que le montant de la petite caisse soit d'un montant de 500.\$ (cinq cents dollars) au lieu de 350.\$ (trois cent cinquante dollars) auparavant. ADOPTÉE. 7312-0117

Autoriser Mme Julie Roberge à demander une carte de débit.

Il est proposé par Simon Rochefort, appuyé par Marc Lavigne et résolu unanimement que Mme Julie Roberge soit autorisée à demander une carte de débit permettant de faire des dépôts au guichet ou au comptoir, et retirer de l'argent jusqu'à un montant maximum de 3,000.\$ auprès de la CIBC (Banque Canadienne Impériale de Commerce) pour la Municipalité de Saint-Rosaire. ADOPTÉE. 7313-0117

Demande de subvention du Programme Québec branché.

Proposé par Frédéric Champagne, appuyé par Éric Bergeron et résolu unanimement que Mme Céline Raymond, directrice générale et secrétaire-trésorière ou son adjointe soient mandatées pour compléter le formulaire de demande d'aide financière du Programme Québec branché concernant l'internet à large bande auprès du Ministère de l'Économie, de la Science et de l'innovation. ADOPTÉE. 7314-0117

Travaux pour la cabane des marqueurs à la patinoire.

Il est proposé par Marc Lavigne appuyé par Simon Rochefort de faire effectuer des travaux à la cabane de la patinoire par M. René Allaire et demander les services de Marius Marcoux & Fils pour l'électricité. ADOPTÉE. 7315-0117

Levée de l'assemblée par Frédéric Champagne, appuyé par Simon Rochefort à 20h42. 7316-0117

ADOPTÉE

Harold Poisson, Maire

Céline Raymond, D.G. Sec.-trésorière